



**Compte rendu**  
**Conseil Communautaire**  
**Mardi 21 janvier 2014**

**Délégués présents avec droit de vote :**

<u>La Vernaz</u> :	GARIN Jacqueline (DT) et HAUTEVILLE-LONGET Yves (DT)
<u>Saint Jean d'Aulps</u> :	CHARNAVEL Marie-Thérèse (DT) et GUILLAUME Bernard (DT)
<u>La Côte d'Arbroz</u> :	MUFFAT Sophie (DT) et BAUD Marie-Thérèse (DT)
<u>Montriond</u> :	LAGRANGE Georges (DT) et PEERSMAN André (DT)
<u>Le Biot</u> :	TOURNIER Henri-Victor (DT)
<u>La Baume</u> :	COFFY Serge (DT)
<u>La Forclaz</u> :	GALLAY Cyrille (DT)
<u>Seytroux</u> :	MORAND Jean- Claude (DT) et BOINNARD Catherine (DT)
<u>Essert-Romand</u> :	GAILLARD Roger (DT)
<u>Morzine</u> :	RASTELLO Lucien (DT), PEILLEX Gilbert (DT) et RICHARD Michel (DS)
<u>Les Gets</u> :	ANTHONIOZ Henri (DT) et MUTILLOD Christophe (DT)
<u>Reyvroz</u> :	COLLOUD Paul (DT) et LOMBARD Gérald (DT),
<u>Vailly</u> :	HENRY Alain (DT) et BUCHI Daniel (DT)
<u>Lullin</u> :	PICCOT Bernard (DT) et CHEVALLET Marie-Thérèse (DT)
<u>Bellevaux</u> :	MEYNET Michel (DT) et VOISIN Odile (DT)

**Délégués présents sans droit de vote:**

LABAR Philippe (DS La Vernaz), COTTET Jean-Claude (DS Saint Jean d'Aulps) et DUFOUR Michel (DS)

**Délégués excusés :**

GALLAY Gilbert (DT La Forclaz), DEMESTE Isabelle (DS La Forclaz), POLLIEN Frédéric (DT La Baume), PIGNIER Christian (DT Le Biot), ROSSET Michel (DS Seytroux), LANCON Gérard (DT Essert-Romand), BERGER Gérard (DT Morzine) et FAVIER-BRON Pascal (DS Bellevaux)

**Délégués absents:**

VULLIEZ Guillaume (DS La Baume), VAN HAETSDAELE (DS Le Biot), GAILLARD Jean-Claude (DS Essert-Romand), MUFFAT Michel (DS Montriond), BAUD Georges (DS Les Gets), VERNAZ Roland (DS Reyvroz), TRABICHET Jean-Claude (DS Vailly) et BOUVIER Lionel (DS Lullin)

**Autres personnes présentes :**

PUGIN-BRON Stéphane (Directeur) et MONTET Charles-Henri (responsable administratif et financier)

**1- Institutions et vie politique**

***1.1 Installation de nouveaux délégués pour les communes entrantes***

Madame la Présidente souhaite la bienvenue aux nouveaux délégués de la CCHC désignés par les communes entrantes :

- Morzine :
  - titulaires : Gérard BERGER, Lucien RASTELLO, Gilbert PEILLEX,
  - suppléant : Michel RICHARD,
- Les Gets :
  - titulaires : Henri ANTHONIOZ, Christophe MUTILLOD,
  - suppléant : Georges BAUD,
- Reyvroz :
  - titulaires : Paul COLLOUD, Gérald LOMBARD,
  - suppléant : Roland VERNAZ,

- Vailly :
  - titulaires : Alain HENRY, Daniel BUCHI,
  - suppléant : Jean-Luc TRABICHET,
- Lullin :
  - titulaires : Bernard PICCOT, Marie-Thérèse CHEVALLET,
  - suppléant : Lionel BOUVIER,
- Bellevaux :
  - titulaires : Michel MEYNET, Odile VOISIN,
  - suppléant : Pascal FAVIER-BRON.

### ***1.2 Élection de nouveaux Vice-présidents***

Stéphane PUGIN-BRON rappelle aux membres du Conseil Communautaire que la réglementation en vigueur permet au Conseil Communautaire de désigner à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2014 des Vice-présidents supplémentaires. Compte tenu de l'abandon de la compétence tourisme, il fait part de la démission des 2 Vice-présidents actuellement en fonction en la matière (Cyrille GALLAY et Georges LAGRANGE). Il précise qu'ils continueront toutefois à assister aux réunions du bureau.

Stéphane PUGIN-BRON précise que les Vice-présidents encore en fonction sont Jean-Claude MORAND, Marie-Thérèse CHARNAVEL et Sophie MUFFAT. Sur proposition des membres du bureau, il invite les membres présents à procéder à l'élection de nouveaux Vice-présidents selon le tableau suivant :

- Jacqueline GARIN : Présidente, chargée du personnel et de la culture (assistée de Henri ANTHONIOZ et Michel MEYNET),
- Jean-Claude MORAND : Vice-président, chargé des déchets (assisté de Gilbert PEILLEX),
- Marie-Thérèse CHARNAVEL : Vice-président, chargée de la politique du logement et des équipements publics (assistée de Michel MEYNET pour l'OPAH),
- Sophie MUFFAT : Vice-présidente, chargée de la mobilité (assistée de Gilbert PEILLEX pour les équipements d'Avoriaz),
- André PEERSMAN : Vice-président, chargé de la santé (assisté d'Alain HENRY),
- Alain HENRY : Vice-président, chargé du développement économique (assisté de Jacqueline GARIN pour les saisonniers),
- Gilbert PEILLEX : Vice-président chargé de la voirie (assisté de Jean-Claude MORAND),
- Bernard PICCOT : Vice-président chargé des équipements sportifs (assisté de Gilbert PEILLEX pour les sentiers, de Sophie MUFFAT pour le gymnase et de Gérald LOMBARD pour le football),
- Gérald LOMBARD : Vice-président à la petite enfance (assisté de Sophie MUFFAT),
- Michel MEYNET : Vice-président à l'environnement (assisté de Jacqueline GARIN pour la ferme, de Paul COLLOUD pour les rivières, de Marie-Thérèse CHARNAVEL pour Natura 2000 et de Bernard PICCOT pour le SPANC),
- Henri ANTHONIOZ : membre du bureau.

**Le Conseil Communautaire, à l'unanimité, désigne les nouveaux membres du bureau tels que présentés ci-dessus.**

### ***1.3 Vote des indemnités à compter du 1<sup>er</sup> février 2014***

Stéphane PUGIN-BRON rappelle que les membres du bureau perçoivent des indemnités de fonction qui étaient fixées jusqu'aujourd'hui de la manière suivante (CC de 3 500 à 9 999 habitants) :

- |  |                                       |
|--|---------------------------------------|
| - Jacqueline GARIN :                         | 72,58 % du montant maxi (1 138,15 €), |
| - Jean-Claude MORAND / Sophie MUFFAT :       | 90,72 % du montant maxi (569,07 €),   |
| - Marie-Thérèse CHARNAVEL / André PEERSMAN : | 50,00 % du montant maxi (313,62 €).   |

Il propose, après discussion en bureau, de fixer ces indemnités, à compter du 1er février 2014, de la manière suivante (CC de 10 000 à 19 999 habitants) :

- Présidente : 72,5 % du montant maxi (1 343,58 €)
- Vice-présidents : 72,5 % du montant maxi (568,57 €)

Alain HENRY précise qu'il ne pourra pas être toujours présent le vendredi de matin en réunion de bureau dans la mesure où il participe également aux réunions du SYANE. Il demande à ce titre à ne pas percevoir d'indemnité.

**Le Conseil Communautaire, à l'unanimité, décide de fixer à compter du 1er février 2014 les indemnités de fonction tels que présentés ci-dessus.**

#### ***1.4 Réunions aux organismes extérieurs***

- 19 décembre : Énergie bois à Massongy
- 9 janvier : Bureau du SIAC à Thonon
- 14 janvier : CDCEA à Annecy
- 16 janvier : CAF à Annecy
- 16 janvier : Espaces valléens à Aix les Bains

#### ***1.5 Approbation des nouveaux statuts du SIAC***

Stéphane PUGIN-BRON propose aux membres du Conseil Communautaire d'approuver les nouveaux statuts du SIAC qui disposera désormais des compétences suivantes :

- signature et mise en œuvre de tout contrat global d'aménagement du territoire de type CDDRA,
- SCOT et éventuels schémas de secteur,
- schéma multimodal de déplacements et de transports,
- charge des emprunts du contournement de Thonon,
- fonds de soutien au désenclavement du Chablais dans tous les domaines y compris le CEVA et le Très Haut Débit,
- actions et animation du Géopark,
- fonds de soutien au Point d'Accueil des Saisonniers,
- étude et schémas de développement et d'aménagement stratégiques du Chablais.

Henri ANTHONIOZ s'étonne de ne pas voir dans les nouveaux statuts le nouveau mode de financement du SIAC. Stéphane PUGIN-BRON précise que cette modification interviendra à la prochaine modification de statuts.

**Le Conseil Communautaire, à l'unanimité, approuve les nouveaux statuts du SIAC.**

#### ***1.6 Désignation de nouveaux délégués au SIAC***

Stéphane PUGIN-BRON rappelle que les représentants actuels de la CCVA, du SIHC, des Gets et de Morzine sont actuellement les suivants :

- CCVA :
  - 9 titulaires (Jacqueline GARIN, Cyrille GALLAY, Serge COFFY, Henri-Victor TOURNIER, Jean-Claude MORAND, Bernard GUILLAUME, Roger GAILLARD, Marie-Thérèse BAUD et André PEERSMAN),
  - 3 suppléants (Marie-Thérèse CHARNAVEL, Sophie MUFFAT et Philippe LABAR),
- SIHC :
  - 4 titulaires (Michel MEYNET, Bernard PICCOT, Paul COLLOUD et Alain HENRY),
  - 2 suppléants (Daniel BUCHI et Roland VERNAZ),
- Morzine :
  - 3 titulaires (Gérard BERGER, Lucien RASTELLO et Gilles RULLAND),
  - 1 suppléant (Hélène RICHARD),
- Les Gets
  - 1 titulaire (Christophe MUTILLOD),
  - 1 suppléant (Georges BAUD).

Jacqueline GARIN précise qu'il n'y a pas de modification au niveau du nombre de représentants. La CCHC disposera donc à compter de 2014 de 17 titulaires et 7 suppléants. Elle invite les membres du Conseil Communautaire à redésigner ces représentants.

Le Conseil Communautaire, à l'unanimité, désigne les membres suivants pour représenter la CCHC au SIAC :

- 17 titulaires :
  - Jacqueline GARIN,
  - Cyrille GALLAY,
  - Serge COFFY,
  - Henri-Victor TOURNIER,
  - Jean-Claude MORAND,
  - Bernard GUILLAUME,
  - Roger GAILLARD,
  - Marie-Thérèse BAUD,
  - André PEERSMAN,
  - Michel MEYNET,
  - Bernard PICCOT,
  - Paul COLLOUD,
  - Alain HENRY,
  - Gérard BERGER,
  - Lucien RASTELLO,
  - Gilbert PEILLEX,
  - Christophe MUTILLOD,
- 7 suppléants :
  - Marie-Thérèse CHARNAVEL,
  - Sophie MUFFAT,
  - Philippe LABAR,
  - Daniel BUCHI,
  - Roland VERNAZ,
  - Michel RICHARD,
  - Georges BAUD.

**Le Conseil Communautaire, à l'unanimité, désigne ses représentants au SIAC tels que listés ci-dessus.**

### *1.7 Désignation de nouveaux membres aux commissions du SIAC*

**Le Conseil Communautaire, à l'unanimité, désigne les représentants suivants aux commissions du SIAC :**

- **Commission Transport** : Sophie MUFFAT, Marie-Thérèse CHARNAVEL, Roger GAILLARD, Georges BAUD, Gérard BERGER (technicien: Béatrice TAVERNIER),
- **Commission Environnement / PSADER** : Marie-Thérèse CHARNAVEL, Jean-Claude MORAND, Henri-Victor TOURNIER, Gilles RULLAND, Michel MEYNET, Paul COLLOUD, Marie-Thérèse CHEVALLET (technicien : Lidwine GLEIZES),
- **Commission Tourisme** : Marie-Thérèse BAUD, Cyrille GALLAY, Michel MEYNET, Christophe MUTILLOD (techniciens : directeurs des OT – Avoriaz, Morzine, Les Gets, Vallée d'Aulps, Alpes du Léman),
- **Commission Urbanisme / Habitat** : Marie-Thérèse CHARNAVEL, André PEERSMAN, Gérard BERGER, Alain HENRY (technicien : Sabine VINCENTI),
- **Commission Économie** : Marie-Thérèse CHARNAVEL, Bernard PICCOT, Alain HENRY (technicien : Sabine VINCENTI),

- **COPIL Contrat de Rivières** : André PEERSMAN – titulaire – et Cyrille GALLAY – suppléant (technicien : Lidwine GLEIZES),
- **COPIL CDDRA** : Jacqueline GARIN, Marie-Thérèse BAUD, Marie-Thérèse CHARNAVEL, André PEERSMAN, Gérard BERGER, Paul COLLOUD, Sophie MUFFAT, Michel MEYNET, Christophe MUTILLOD, Lucien RASTELLO
- **COPIL Leader** : Jacqueline GARIN, Michel MEYNET, et Gérard BERGER (titulaires), Marie-Thérèse CHARNAVEL, André PEERSMAN et Christophe MUTILLOD (suppléants).

### ***1.8 Désignation de nouveaux représentants à Chablais Léman Développement***

Stéphane PUGIN-BRON propose aux membres du Conseil Communautaire de désigner les nouveaux représentants de la CCHC à Chablais Léman Développement (dont un membre au bureau de l'association – le Vice-président au développement économique).

Alain HENRY s'interroge sur l'utilité de cette association. Jacqueline GARIN rappelle que cet organisme mène un certain nombre d'actions en matière de développement économique et constitue une porte d'entrée pour la création d'entreprises (réseau Créafil Rhône-Alpes).

**Le Conseil Communautaire, à l'unanimité, désigne Alain HENRY, Bernard PICCOT et Marie-Thérèse CHARNAVEL pour représenter la CCHC à Chablais Léman Développement.**

### **3- Bilan 2013 des musées de la CCHC**

Voir présentation en annexe.

### **4- Finances**

#### ***4.1 Vote des subventions 2014***

#### **Subventions aux crèches** (subventions à l'équilibre)

<b>Association</b>	<b>Capacité</b>	<b>Subvention 2013</b>	<b>Proposition 2014</b>	<b>Remarque</b>
L'Outa	35	140 000 €	<b>100 000 €</b>	Subvention 2013 élevée pour boucher un trou
Les Minots	18	52 000 €	<b>51 000 €</b>	
Les P'tits Gâtions	23	200 000 €	<b>200 000 €</b>	
Les P'tits Mouzets	10	50 000 €	<b>50 000 €</b>	
Les Bout'chou du Brevon	13	40 000 €	<b>55 000 €</b>	Forte baisse du CEJ

Marie-Thérèse CHARNAVEL demande si le coût par enfant varie d'une crèche à l'autre. Stéphane PUGIN-BRON précise que ce coût est le même puisqu'il dépend de la CAF et qu'il faudra donc rechercher pourquoi les 5 structures ont des besoins de subvention aussi différents. Il souligne que des effets de seuils peuvent déjà expliquer en partie ces différences mais qu'il appartiendra aux élus d'uniformiser à l'avenir les montants de ces subventions à l'échelle de la CCHC.

Stéphane PUGIN-BRON précise qu'une première action commune sera la constitution d'un groupement de commandes au niveau des 5 crèches avec la mutualisation de la secrétaire de l'AFR des Gets.

Gérald LOMBARD, trésorier de la crèche des Bout'chou du Brevon, quitte la séance.

**Le Conseil Communautaire, à l'unanimité, décide d'attribuer les subventions 2014 sur la base des montants qui lui ont été proposés et autorise Madame la Présidente à signer les conventions de transparence financière avec les associations et le Contrat Enfance Jeunesse avec la CAF.**

### Subventions aux écoles de musique

Association	Subvention 2013	Proposition 2014	Remarque
EM Morzine	27 500 €	<b>27 500 €</b>	Directeur payé directement par la CCHC
EM Les Gets	9 000 €	<b>9 000 €</b>	Directeur payé directement par la CCHC
EM Vallée d'Aulps	30 000 €	<b>41 400 €</b>	Début mise à niveau professeurs
EM Brevon	25 000 €	<b>32 600 €</b>	Début mise à niveau professeurs

### Subventions aux club de football

Association	Subvention 2013	Proposition 2014	Remarque
SCMVA	23 320 €	<b>23 320 €</b>	Subvention plus élevée car salarié
FC Brevon	4 000 €	<b>4 000 €</b>	

### Subventions aux organismes intervenant en matière de santé

Association	Subvention 2013	Proposition 2014	Remarque
ADMR des Dranses (SSIAD)	3 178 €	<b>3 200 €</b>	Sous réserve adhésion PSP
ADMR de la Vallée d'Aulps (SAD)	7 700 €	<b>9 300 €</b>	Sous réserve de l'intégration dans la MSP et adhésion PSP
ADMR du Brevon (SAD)	9 219 €	<b>9 300 €</b>	
Ametya (EPHAD Saint Jean)	4 100 €	<b>4 600 €</b>	
Équipe mobile psychosociale du Chablais	2 000 €	<b>2 000 €</b>	

Henri ANTHONIOZ s'interroge sur le cas de l'ADMR de Taninges puisque la commune des Gets finançait jusque là cette ADMR et non celle de la vallée d'Aulps.

Stéphane PUGIN-BRON souligne en effet que la CCHC devrait se substituer à la commune pour la subvention à l'ADMR de Taninges. Il faudra donc rajouter la somme correspondante dans le budget 2014.

Jacqueline GARIN précise qu'il serait intéressant de connaître la provenance des personnes âgées qui utilisent les services de cette ADMR. Stéphane PUGIN-BRON propose d'inviter les représentants de cette association à venir se présenter à une prochaine réunion de bureau.

### Subventions aux sections de Secours en Montagne

Association	Subvention 2013	Proposition 2014	Remarque
Section Morzine Subvention annuelle	3 600 €	<b>3 600 €</b>	
Section Morzine Subv. exceptionnelle	0 €	<b>1 000 €</b>	Aide achat investissements 2013
Section Saint Jean d'Aulps	500 €	<b>500 €</b>	
Section Brevon	1 690 €	<b>1 700 €</b>	

Stéphane PUGIN-BRON précise que la subvention de 1 000 euros est exceptionnelle et souligne qu'à l'avenir il sera demandé aux associations de faire leur demande de subvention exceptionnelle avant d'acheter l'équipement concerné.

Gilbert PEILLEX s'interroge sur la possibilité de fusionner les 2 sections de la vallée d'Aulps. Jean-Claude MORAND précise que cette question a déjà été abordée à plusieurs reprises mais qu'il faudra encore attendre un peu avec que la fusion ne se fasse.

#### Subventions aux collèges

Association	Subvention 2013	Proposition 2014	Remarque
Henri Corbet	2 800 €	1 395 €	Réserve de 1 500 € pour d'autres actions
Bellevaux	0 €	0 €	Réserve de 2 000 € pour des actions à définir

Jacqueline GARIN précise qu'il s'agit de subventions aux collèges et non aux APE. Le financement des APE reste en 2014 du ressort des communes.

#### Subventions aux organismes intervenant en matière de culture

Association	Subvention 2013	Proposition 2014	Remarque
Musée de la Musique Mécanique	70 000 €	78 000 €	20 000 : fonct. musée 10 000 : biennale 40 000 : festival 8 000 : baisse Multipass
La Guérinière	300 €	300 €	

Alain HENRY souligne qu'il ne comprendrait pas que les subventions autres que celles octroyées aux crèches soient à géométrie variable.

Stéphane PUGIN-BRON précise qu'un courrier sera fait aux associations concernées afin de leur notifier que la CCHC se substitue aux communes dans le versement des subventions.

#### Subventions diverses

Association	Subvention 2013	Proposition 2014	Remarque
ADATEEP	200 €	200 €	
Mission Locale Chablais	11 999 €	14 066 €	10 820 hab x 1,30 (pas Les Gets et La Côte)

Stéphane PUGIN-BRON précise que la Mission Locale du Chablais n'a pas voulu intégrer dans leur périmètre les communes des Gets et de la Côte d'Arbroz.

Bernard GUILLAUME, trésorier de l'ADMR de la Vallée d'Aulps, et Gérald LOMBARD, trésorier du collège de Bellevaux, quittent la séance.

**Le Conseil Communautaire, à l'unanimité, décide d'attribuer les subventions 2014 sur la base des montants qui lui ont été proposés et autorise Madame la Présidente à signer les conventions de transparence financière nécessaires avec les associations.**

#### **4.2 Mandatement de dépenses d'investissement avant le vote du BP 2014**

Charles-Henri MONTET informe les membres du Conseil Communautaire de la nécessité d'ouvrir des crédits d'investissement avant le vote du budget 2014 afin de pouvoir régler des factures en attente :

- compte 2183-11 : 1 200 €
- compte 2183-59 : 1 100 €
- compte 2313-81 : 3 900 €

**Le Conseil Communautaire, à l'unanimité, décide d'ouvrir des crédits d'investissement selon les modalités présentées ci-dessus.**

#### **4.3 Politique régionale sur les espaces valléens**

Stéphane PUGIN-BRON précise que 2 CSDMM sont en cours sur le territoire de la CCHC :

- le CSDMM de Vallée d'Aulps, porté par la CCHC (quasiment achevé),
- le CSDMM des Alpes du Léman, porté par le SI des Alpes du Léman (derniers arrêtés attributifs de subventions avant le 7 avril 2014).

La compétence sentiers étant désormais du domaine de la CCHC, il est donc nécessaire de transférer deux arrêtés attributifs de subventions du SI des Alpes du Léman à la CCHC :

- travaux structurants pour les sentiers de randonnée (133 000 € HT de dépenses à 40 % pour une subvention de 53 200 €),
- développement des sentiers thématiques (100 000 € HT de dépenses à 45 % pour une subvention de 45 000 €)

**Le Conseil Communautaire, à l'unanimité, demande le transfert des ces 2 arrêtés.**

Stéphane PUGIN-BRON souligne que la Région et l'État réfléchisse à une nouvelle politique des espaces valléens basée sur :

- un moindre financement des actions directement touristiques (promotion, dépliants,...),
- une plus grande valorisation de la partie ressources (transport, saisonniers, énergie, forêt,...),
- un questionnement sur les périmètres.

Stéphane PUGIN-BRON insiste sur la nécessité de participer en 2014 à la réflexion pour pouvoir se positionner sur un contrat en 2015. Il propose aux membres du Conseil Communautaire de délibérer de la manière suivante : aucun chargé de mission de la CCHC n'étant disponible pour participer à cette réflexion, un partenariat est envisagé avec le SI des Alpes du Léman pour avoir une feuille de route commune à l'échelle de la CCHC (financement par la CCHC de 15 % du temps de travail de directeur, poste financé à 80 % par la Région et l'UE). A terme, la CCHC pourrait être le support du nouveau contrat avec la Région, le SI des Alpes du Léman n'étant plus que le support de l'EPIC Office de Tourisme des Alpes du Léman.

Jacqueline GARIN précise que ce nouveau contrat risque de remplacer à terme le CDDRA.

Alain HENRY estime qu'il faut d'abord avoir une vision de ce qui attend les élus après les élections et qu'il ne faut pas trop aller vite. Stéphane PUGIN-BRON précise qu'une réponse doit être apportée avant le 31 janvier 2014 et qu'il ne s'agit à ce stade que d'être présent dans un dispositif pour lequel aucun engagement hormis le financement de 15 % d'un ETP.

#### **4.4 Voirie : droits ouverts 2014**

**Le Conseil Communautaire, à l'unanimité, approuve les droits ouverts voirie présentés dans le tableau en annexe.**

Stéphane PUGIN-BRON précise que le montant des droits ouverts voirie de Morzine prend en compte la mise à disposition d'Eric BIDAL.

#### 4.5 Voirie : lancement d'un marché

Stéphane PUGIN-BRON fait part aux membres du Conseil Communautaire d'un projet de chantier coordonné entre la CCHC et la commune de Morzine concernant la Taille de Mas du Pléney et la Taille de Mas du Grand Mas. Pour ce faire, un marché en groupement de commande doit être lancé entre les deux collectivités, avec la commune de Morzine comme coordonnateur.

**Le Conseil Communautaire, à l'unanimité, autorise la présidente à signer la convention de groupement de commande avec la commune de Morzine.**

#### 5- Marchés publics : évacuation et traitement des déchets collectés

Charles-Henri MONTET informe les membres du Conseil Communautaire qu'une consultation a été lancée en vue de la passation d'un marché public relatif à l'évacuation et au traitement des déchets collectés. Il précise que, suite à sa réunion du 17 janvier 2014, propose d'attribuer ce marché dans les conditions suivantes :

- Lot n° 1 : Les multimatériaux
  - Attributaire : EXCOFFIER (*idem 2013*)
  - Prix unitaires :
    - Collecte : 490 € HT la rotation(*idem 2013*)
    - Tri et conditionnement : 95 € HT la tonne(*idem 2013*)
    - Traitement des refus : 127 euros la tonne (*125 € en 2013*)
- Lot n° 1 : Le verre
  - Attributaire : EXCOFFIER (*Idem 2013*)
  - Prix unitaires :
    - Location benne : 45 € HT par mois(*idem 2013*)
    - Collecte : 490 € HT la rotation(*idem 2013*)
    - Collecte benne déchetterie : 150 €(*490 € en 2013*)
- Lot n° 2 : Les encombrants
  - Attributaire : CSP (*idem 2013*)
  - Prix unitaires :
    - Location d'une benne : 40 € HT par mois(*35 € en 2013*)
    - Collecte : 90 € HT la rotation(*85 € en 2013*)
    - Traitement : 118 € la tonne(*115 € en 2013*)
- Lot n° 3 : Le carton
  - Attributaire : EXCOFFIER (*idem 2012*)
  - Prix unitaire :
    - Location de 3 bennes : 135 € HT par mois(*idem 2013*)
    - Collecte : 85 € HT la rotation(*idem 2013*)
    - Traitement : 40 € HT la tonne(*idem 2013*)
- Lot n° 4 : La ferraille
  - Attributaire : EXCOFFIER (*idem 2013*)
  - Prix unitaires :
    - Location d'une benne : 0 € HT par mois(*idem 2013*)
    - Collecte : 0 € HT la rotation(*idem 2013*)
    - Reprise : 125 € HT la tonne(*160 € en 2013*)
- Lot n° 5 : Les déchets verts
  - Attributaire : CSP (*idem 2013*)
  - Prix unitaires :
    - Location d'une benne : 37 € HT par mois(*35 € en 2013*)
    - Collecte : 90 € HT la rotation(*85 € en 2013*)
    - Traitement : 44 € HT la tonne(*43 € en 2013*)

- Lot n° 6 : Le bois
  - **Attributaire** : EXCOFFIER (idem 2013)
  - **Prix unitaires** :
    - **Location d'une benne** : 45 € HT par mois (idem 2013)
    - **Collecte** : 90 € HT la rotation (85 € en 2013)
    - **Traitement** : 45 € la tonne (50 € en 2013)
- Lot n° 7 : Les DMS
  - **Attributaire** : EXCOFFIER (idem 2012)
  - **Prix unitaires** :
    - **Location d'une benne** : 0 € HT par mois (idem 2013)
    - **Collecte** : 0 € HT la rotation (idem 2013)
    - **Traitement** : 1 000 € HT la tonne (idem 2013)

**Le Conseil Communautaire, à l'unanimité, décide d'attribuer le marché conformément à la proposition du bureau.**

## **6- Questions diverses**

### ***6.1 MSP : acquisition de parcelles***

Stéphane PUGIN-BRON fait part aux membres du Conseil Communautaire de la nécessité d'acquérir 3 parcelles pour la construction de places de parking pour la future maison de santé pluriprofessionnelle. Il précise qu'un accord a été obtenu avec les propriétaires de ces 3 parcelles pour un prix de 136 € le m<sup>2</sup> :

- AE 315 – Michelle Premat - 96 m<sup>2</sup> pour 13 056 €,
- AE 314 – Raymond Chalençon – 109 m<sup>2</sup> pour 14 824 €,
- AE 313 – consorts Chalençon – 341 m<sup>2</sup> pour 46 376 €,
- soit un montant global de 74 256 €.

Stéphane PUGIN-BRON souligne que le financement de ces parcelles est assuré par la vente non prévue initialement de deux locaux dans la MSP (1 médecin et 1 podologue) pour un montant de 94 472 €.

**Le Conseil Communautaire, à l'unanimité, autorise Madame la Présidente à signer les actes notariés nécessaires à l'acquisition de ces parcelles.**

### ***6.2 Ascenseurs d'Avoriaz***

**Le Conseil Communautaire, à l'unanimité, autorise Madame la présidente à signer les actes notariés nécessaires à la constitution de servitudes pour les ascenseurs et les escalators publics d'Avoriaz (Snow, Sassanka, Multivacances).**

### ***6.3 DDVA : passation d'une convention avec la DRAC***

**Le Conseil Communautaire, à l'unanimité, autorise la présidente à signer une convention financière avec la DRAC (subvention pour les visites des collégiens au DDVA).**

*Paul COLLLOUD souligne qu'il serait opportun d'organiser une réunion entre les secrétaires de mairies des communes afin de leur expliquer le fonctionnement de la communauté de communes.*

***La prochaine réunion du Conseil Communautaire aura lieu le mardi 11 mars 2014 à 18h00 et portera notamment sur le vote des budgets 2014.***

Le Biot, le 25 janvier 2014  
La Présidente